

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM CAUSSADE, 33 BOULEVARD LEONCE GRANIE 82300 CAUSSADE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 11 000 €.

MME Angélique CARVALHO, représentant de la société A&P TRANSPORT TERRASSEMENT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M ET MME CARVALHO 76 IMPASSE DU STADE 82440 MIRABEL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MME ANGELIQUE CARVALHO	51	5 610 €
M PHILIPPE CARVALHO	49	5 390 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 02342 00020488401 60

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST14

FELLOUKI FATIMA

Directrice

fatima.fellouki@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
CAUSSADE

33 Boulevard Léonce Granier
82300 CAUSSADE

Tél: 05 63 93 32 77 (Appel Local Non Surtaxé)
Fax: 05 63 23 28 69